

Neutral Nations Supervisory Commission

for Korea

SWISS DELEGATION

Panmunjom, le 9 septembre 1961

G/j

SM  
19.9.  
SM hut Kopin v. holl.Rapport politique No 1Monsieur le Président de la Confédération  
Friedrich W a h l e n  
Chef du Département politique fédéralLa situation en Corée du Sud

Monsieur le Président de la Confédération.

B e f	n e	SR					a/a
Datum	20.9.						
Visa	Ja						Ja
EPD		20. Sep. 1961					
Ref.		p.B.73. Coou O. note					

Au cours d'un entretien que j'ai eu avec M. Samuel D. Berger, l'Ambassadeur américain, qui a pris ses fonctions à la même époque où le Général Park, Président du Conseil Suprême de la Reconstruction Nationale, a pris le pouvoir, l'occasion m'a été donnée de faire un rapide tour d'horizon des principaux problèmes touchant à la situation coréenne. Voici ce qui ressort en substance de ses explications:

1. Les remous qu'avaient causés le remplacement du Premier-ministre Chang par le Général Park au début du mois de juillet dernier sont en voie de s'apaiser. L'actuel président du Conseil Suprême a la situation bien en main. Les mesures prises en vue de résorber le chômage portent lentement des effets positifs. Le montant des exportations s'accroît. La légère amélioration qui s'amorce dès maintenant dans l'économie du pays sera encore accélérée par une récolte de riz qui s'annonce bonne et qui dépasserait la moyenne annuelle de 12 - 15 %. L'instabilité du gouvernement n'est pas à craindre pour le moment. Les Etats-Unis ont décidé de prêter leur appui au gouvernement Park et accroîtront leur aide financière. Du point de vue de la politique intérieure du pays, nous en avons pour plusieurs mois de tranquillité, a encore précisé mon interlocuteur.

2. Le problème de la réunification du pays n'a pas changé. Le mur existant le long du 38ème parallèle demeure étanche. Le gouvernement Park est bien résolu à combattre toute influence communiste. En liaison avec la paix en Corée laquelle est maintenue grâce à la convention d'armistice du 27 juillet 1953, l'Ambassadeur américain considère comme très important (very important) la présence de la Commission de contrôle des quatre nations neutres (NNSC). Selon lui, la guerre ne reprendra pas pour des raisons tirées de la situation locale. En revanche, la situation à Berlin qu'il qualifie de dangereusement explosive pourrait bien, si elle devait éclater, avoir rapidement des réactions en chaîne jusqu'en Corée.

Je n'ai pas nonplus manqué de prendre contact avec le Chargé d'affaires du Vietnam dont les vues sont appréciées de ses collègues. Pour lui, la réunification de la Corée n'est pas pour le moment. Il constate, comme l'Ambassadeur américain, que le gouvernement actuel est bien décidé à lutter contre le communisme. Il considère aussi que le maintien de la NNSC est une condition importante de l'application de la convention d'armistice. Outre la lutte



Neutral Nations Supervisory Commission

for Korea

- 2 -

SWISS DELEGATION

contre le communisme, le problème coréen est dominé par deux autres importantes questions: celle des rapports avec les Etats-Unis d'une part et d'autre part des relations avec le Japon. En ce qui concerne la première de ces questions, il a pu me préciser que le représentant diplomatique américain prenait des contacts personnels les plus étroits avec Park. Ces deux personnalités passeraient la plupart de leurs week-ends ensemble hors de Séoul. Au cours de ces rencontres discrètes et sans autre témoin seraient examinées et réglées les modalités de la collaboration des Etats-Unis avec le nouveau gouvernement. Par la déclaration du 13 août du Chef du Conseil Suprême - déclaration qui ne serait pas exempte de l'influence américaine -, le peuple coréen aurait été pour la première fois placé devant un programme de réforme comportant un développement dans le temps et dont les élections prévues pour le mois de mai 1963 seraient une des prochaines étapes. Il est intéressant de relever à ce propos que Park aurait primitivement envisagé un programme de réforme d'une durée de 5 ans avant que le peuple ne soit appelé aux urnes. Toutefois, c'est sur le conseil pressant de l'Ambassadeur des Etats-Unis que ce laps de temps a été réduit à deux ans. On attribue également à cet Ambassadeur l'influence lénifiante qui aurait amené le nouveau gouvernement coréen à ordonner une amnistie qui a eu les meilleurs effets dans le public et consolidé sa popularité. C'est ainsi par exemple que le Lt Général Lim Lee, ancien commandant du 1er corps d'armée, dont les troupes avaient abandonné leurs positions sur le 38ème parallèle pour les diriger sur Séoul au moment du coup d'Etat du 16 mai et que l'on croyait avoir été condamné à mort, a en réalité quitté la prison et a été mis à la retraite. En passant, il convient de signaler ici que le tribunal militaire condamne journellement à mort des personnalités des partis opposés aux révolutionnaires. On n'a pas manqué de s'étonner de voir ce tribunal émettre une sentence de mort à l'encontre d'un général de division qui aurait averti le Général Chang de la préparation du coup d'Etat qui devait éclater le 16 mai.

Avec l'approbation plus ou moins tacite des Américains, le Général Park préparerait actuellement les élections de 1963 en ce sens que dans toutes les agglomérations importantes seraient placés des officiers sûrs qui, placés à la tête des syndicats, seraient chargés de constituer des cellules. Ces mesures auraient pour but de noyauter tout le pays en vue d'organiser, le moment venu, les élections prévues dans la déclaration gouvernementale du 13 août dernier. Bien que la constitution des partis politiques soit interdite, on noterait cependant d'ores et déjà la formation d'un parti d'opposition (New democratic party). Park cependant laisserait les membres de ce "new democratic party" poursuivre leur activité, en se bornant à les faire surveiller par son adjoint, le Colonel Kim Jong Pil, chef du service de sécurité. La censure de la presse s'exercerait également d'une manière moins sévère. Enfin, avec les derniers américains, une réforme agraire visant au désendettement des petits agriculteurs est en cours d'exécution.

Le plan quinquennal mentionné dans la déclaration du 13 août n'est pas encore mis sur pied. Le comité chargé de l'établir y travaillerait présentement. Cependant, on annonce également que des difficultés de coordination du travail au sein de l'administration aurait pour conséquence que plusieurs offices s'occuperaient de l'établissement de ce plan

Neutral Nations Supervisory Commission

for Korea

- 3 -

SWISS DELEGATION

sans s'informer mutuellement des résultats de leur travail. Les Américains comptent bien intervenir le moment venu pour remédier à cette situation.

En ce qui concerne les relations du Japon avec la Corée, le Chargé d'affaires du Vietnam voit les choses de la manière suivante:

Comme on le sait, ces deux pays si proches voisins n'entretiennent pas de relations diplomatiques. Le Président Syngman Rhee s'y était toujours opposé. Toutefois, depuis son départ, des tentatives ont été faites à six reprises en vue d'alléger le contentieux nippon-coréen, lequel comporte notamment les points suivants:

- problèmes des réparations réclamés par la Corée au Japon, en particulier restitution des objets d'art enlevés du temps de l'occupation;
- rapatriement des 600'000 Coréens installés au Japon;
- le partage des eaux où les pêcheurs de l'un et l'autre pays peuvent exercer leurs activités sans créer des incidents continuels;
- questions économiques notamment écoulement du riz coréen au Japon et assistance technique.

Les Coréens nourrissent à l'égard du Japon une méfiance que les six tentatives en cause n'ont pas réussi à dissiper jusqu'ici. Cependant, sous l'influence américaine, des pourparlers proprement dits seraient repris prochainement. Déjà, on a noté à cet égard le tout récent voyage de M. Berger à Tokyo. Pour les Etats-Unis, la reprise des relations diplomatiques entre ces deux pays, face à la menace du communisme chinois, est considérée comme un important facteur de stabilisation dans cette partie de l'Extrême-Orient. Washington souhaiterait notamment que le gouvernement nippon prête son assistance technique à la Corée. Les Coréens s'en défendent pour le moment encore, craignant que les anciens maîtres - beaucoup plus actifs qu'eux-mêmes - reprennent pied en Corée et y occupent très vite des positions dominantes.

Telles sont les principales têtes de chapitre du problème sud-coréen. Profondément mutilé par ce partage en deux, la Corée n'a aucune chance d'être réunifiée pour le moment. Même si les élections libres et générales prévues lors de la conférence des affaires asiatiques à Genève en 1954, devaient être décidées dans tout le pays, la partie sud n'est pas prête actuellement à affronter cette épreuve avec succès. De l'aveu même des dirigeants actuels, il faut au moins deux ans pour réorganiser politiquement et économiquement cette partie du pays jusqu'ici laissé à l'abandon de la corruption et de la misère trop facilement satisfait de solution de facilités frisant le désordre. Mais après les erreurs du Général Magruder, l'ancien Commandant en chef américain, qui avait tant hésité à aider le nouveau gouvernement, il semblerait que Washington ait repris la situation bien en main, et cela grâce notamment à l'activité inlassable et intelligente de son actuel représentant diplomatique. Petit de taille, aux manières douces et cordiales, quelque peu sans façon, ce diplomate a un genre bien différent des généraux américains. Il semble chaque jour élargir son audience

Neutral Nations Supervisory Commission

for Korea

- 4 -

SWISS DELEGATION

auprès du Général Park qui a compris que dans la situation actuelle des choses, il ne pouvait pas faire cavalier seul mais que la seule carte à jouer est celle d'une collaboration avec les Etats-Unis. A ce propos cependant, l'Ambassadeur britannique se demandait si ces contacts apparemment si étroits ne risquaient pas de poser de délicats problèmes le jour où une équipe de nouveaux révolutionnaires viendraient à écarter Park du pouvoir, éventualité qui demeurerait toujours possible encore que dans une bien moins grande mesure qu'au mois de juillet dernier.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma très haute considération.

*L. Guillaume*